

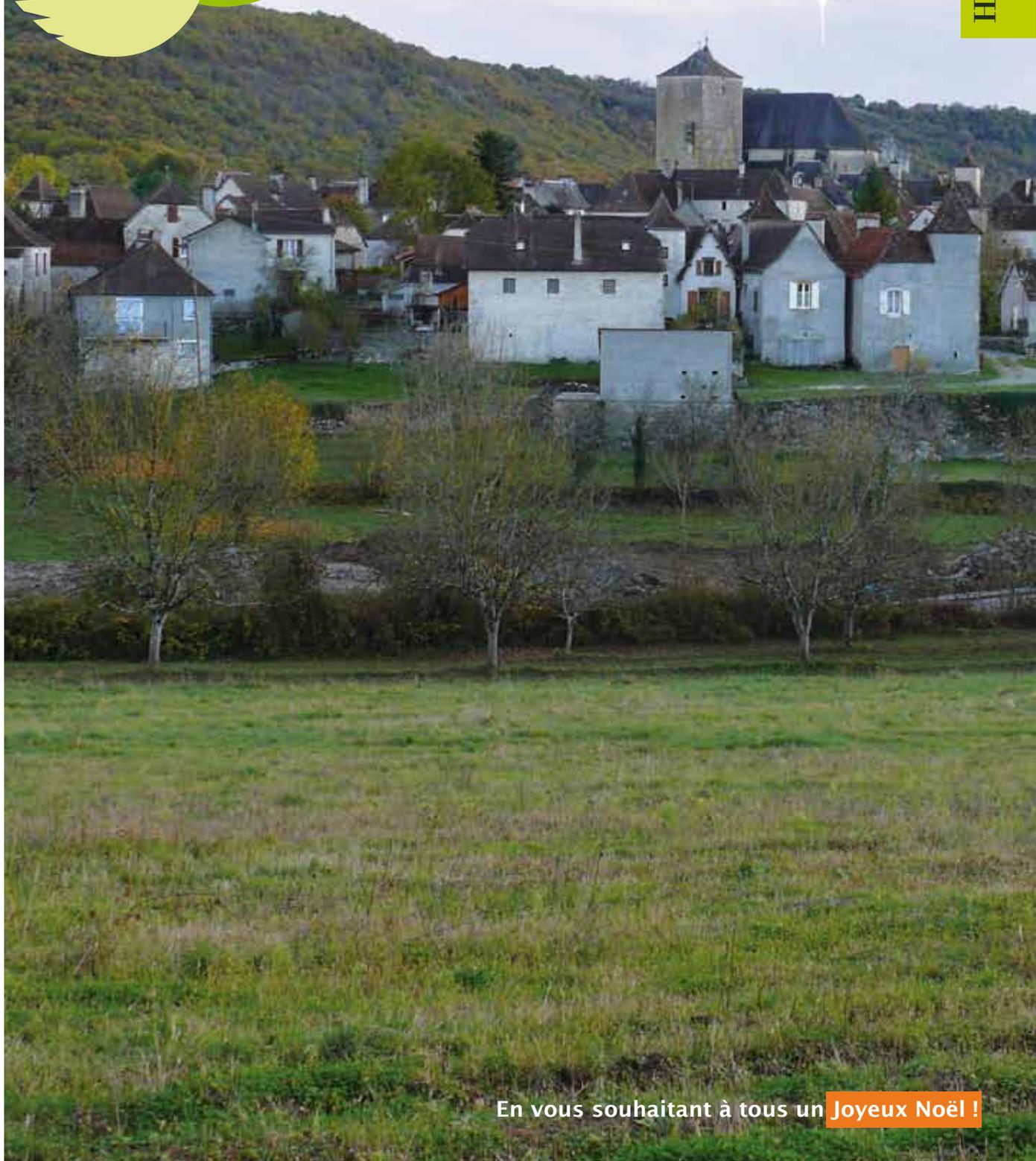
Du côté de

# Floirac

JOURNAL D'INFORMATION LOCALE



HIVER 2010-2011  
N° 56



En vous souhaitant à tous un Joyeux Noël !

# ÉDITO



## Joyeux Noël à tous !

**D**ans ce nouveau *Petit Journal de Floirac*, vous allez retrouver le mot de notre maire consacré cette fois-ci exclusivement à la réforme territoriale et titré « La réforme territoriale », suivi d'un flash sur les termites. Vous pourrez lire ensuite quelques conseils de M. Libante sur les démarches à suivre en cas de rupture de fils électriques lors de tempêtes ainsi que trois comptes rendus des réunions du Conseil Municipal.

R. Daubet nous relate le beau travail de réfection du pont de Poumeyrol, effectué par les employés municipaux et vous aurez toutes sortes de renseignements sur le projet de désenclavement du Lot. Vous pourrez aussi vous informer sur « les lieux » à Floirac et leur évolution au cours du temps dans un premier article consacré à ce sujet.

Parmi les activités organisées par la mairie et des associations, vous avez un compte rendu de la fête du pain écrit par notre maire, un résumé du Président de l'AASF et un aperçu de l'exposition sur l'archéologie floiracoise qui s'est tenue cet été dans la Chapelle du Barri.

Enfin ne manquez pas de lire les astuces de Geneviève, les recettes d'Annie et le mot de Jacques !

■ LA RÉDACTION

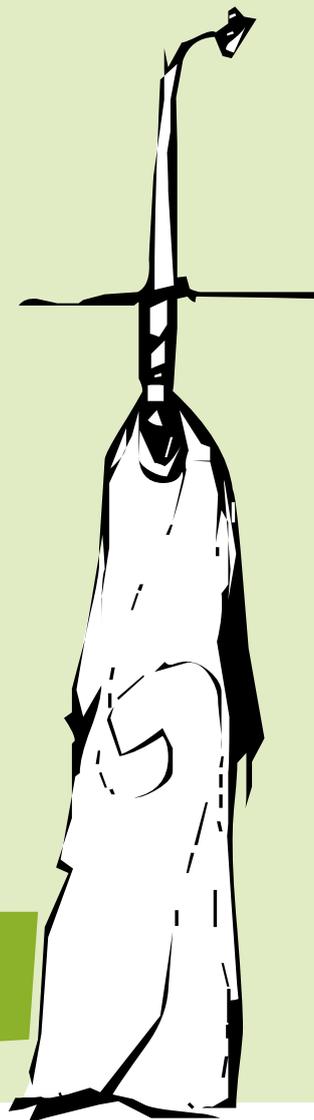


### Sommaire

### Journal de Floirac n° 56

|  |           |
|--|-----------|
| ÉDITO  | p. 2      |
| Le mot du maire / Flash Info Mairie                    | p. 3      |
| Les CR du Conseil Municipal                            | pp. 4-7   |
| Le pont de Poumeyrol / Infos et conseils               | p. 8      |
| Reprise des fouilles à Toupy / Fête du pain du 13 juin | p. 9      |
| Les lieux de Floirac                                   | pp. 10-13 |
| Voie d'avenir  | pp. 14-16 |
| L'exposition d'archéologie à Floirac                   | pp. 17-19 |
| Les astuces de Geneviève                               | p. 20     |
| Les recettes d'Annie                                   | p. 21     |
| AASF   | pp. 22-23 |
| Annonces et Carnet de Floirac                          | p. 23     |
| La page des enfants                                    | p. 24     |

Pour tout renseignement : Dominique Kandel  
[domikandel@gmail.com](mailto:domikandel@gmail.com)





## Le mot du Maire

### La réforme territoriale

**A** lors que le pays sort à peine du lourd débat sur la réforme des retraites, il en est une autre qui pointe doucement son nez dans les préoccupations des français, il s'agit de la réforme territoriale.

Mon propos n'est pas ici de vous noyer dans un débat trop technique mais de vous alerter sur ce qui va probablement nous tomber dessus. Je suis donc allé puiser quelques éléments à la fois au congrès des maires du département dont cela a été le thème principal début octobre et dans les réflexions de notre ministre de l'intérieur.

#### Pourquoi réformer tout d'abord ?

Parce que notre pays, avec 22 régions, 100 départements, 36000 communes sans compter les intercommunalités, les « pays » et autres syndicats, serait devenu ainsi, au fil des réformes successives, un mille-feuille qualifié d'« indigeste », entraînant une gabegie financière, une confusion des compétences ainsi que la présence de doublons. Selon le ministre, « il y a trois défis majeurs à relever : celui de la simplification, celui de la compétitivité et celui de la maîtrise des dépenses ».

#### Prenons le premier : « la simplification » :

Cela veut dire diminuer le nombre de collectivités en les regroupant. On a donc parlé de regrouper les communes déjà, ce qui s'est fait par l'intermédiaire des communautés de communes. Il s'agit maintenant de regrouper les mêmes communautés, par trois, quatre, voire même sept en ce qui nous concerne (de Souillac à Souceyrac en passant par Gramat, soit 7 communautés), environ 70 communes et donc des conseils communautaires de 120 à 150 personnes : imaginez la place en représentation de notre commune).

Parallèlement, les communes seraient invitées à se joindre à l'image des écoles, il y a une trentaine d'années. Alors, peut-être verra-t-on un Floirac Montvalent avec mairie à Foussac ou Vayssou ou bien un Floirac Saint-Denis ou Floirac-près-Martel avec mairie à Pontou.

Bref, pas très sérieux tout cela.

#### Ensuite « la compétitivité » :

Là, on nous annonce carrément que nous n'avons pas encore pris le tournant de la mondialisation. Il nous faut créer des métropoles, à l'image de ce qui se fait ailleurs, pour rivaliser avec Francfort ou Singapour. Là, je pense

vraiment qu'on se moque totalement des zones rurales à l'habitat dispersé et au maintien d'un service public coûteux et pas rentable.

Vous voilà donc prévenus de ce qui vous attend à ce niveau : bienvenue aux nids de poule partout et aux corbeaux ravitailleurs.

#### Enfin « la maîtrise des dépenses » :

Dernier défi oh combien intéressant puisqu'on pointe carrément du doigt le coût « exorbitant » des élus, maires, conseillers généraux et régionaux. S'il est prévu d'élire les conseillers communautaires au suffrage universel, il est surtout envisagé de créer des « conseillers territoriaux » qui seront à la fois au département et à la région, prémisse à la fusion de ces deux structures.

A l'échelon national, 3471 conseillers territoriaux remplaceront 6000 conseillers généraux et régionaux.

Pour le Lot, 19 conseillers territoriaux à la place de 31 conseillers généraux, mais pour la région, 255 conseillers territoriaux pour 91 régionaux actuellement.

On constate à l'occasion que les cantons disparaissent et que le poids du département dans la région devient dérisoire. Tout est donc fait pour renforcer ce qui est déjà gros : la métropole, au détriment des « petits » départements.

Tout cela alors que la dette des collectivités réunies ne présente qu'à peine 10 % de la dette de l'état et que le déficit n'y est pas possible.

La réalité est que l'état, qui a transféré beaucoup de compétences aux collectivités locales sans les compensations financières intégrales, fait que les départements, notamment les petits, sont dans le rouge (8,5 millions d'euros de différentiel pour le Lot). Alors, faire mieux pour moins cher comme l'annonce les représentants de l'état, cela serait étonnant. Ce qui est sûr, c'est que les petits vont trinquer. Les petites communes, bien sûr, dont la disparition est ainsi quasi programmée, et les petits départements n'auront plus les moyens de faire face. Et Vive les métropoles ! Quant à nous, ici, nous vivons libres et au grand air mais oubliés car trop coûteux. Il nous faudra donc inventer autre chose, retourner cultiver notre jardin tout en regardant les gros avions blancs tourner au-dessus de notre tête.

■ Frédéric Bonnet-Madin



## Flash Infos Mairie

### Les termites sont-ils parmi nous ?

Si c'est le cas et que vous constatez la présence de termites chez vous, la loi vous fait obligation de le déclarer en mairie par lettre recommandée avec accusé de réception

ou contre récipié de dépôt. Ainsi, lorsqu'il apparaît que plusieurs déclarations se trouvent sur un périmètre réduit (lieux distants d'environ 400 m), le conseil municipal a le

droit de délimiter un secteur dans lequel les propriétaires auront obligation de procéder à la recherche des dites-termites et de procéder aux travaux préventifs et curatifs adaptés.

# Conseils Municipaux

Séance du 12 avril 2010

## PRÉSENTS

Frédéric BONNET-MADIN, Annie BOUAT, Sylvie DEGRUTERE, Georges DELVERT, Alexandre BARROUILHET, Philippe GERFAULT, Sylvie GRISCELLI, Charles BIBERSON, Alain DUNAND.

## ABSENTS

Raphaël DAUBET donne procuration à Alexandre BARROUILHET, Michel LIBANTE donne procuration à Philippe GERFAULT.

## SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Alain DUNAND.

La séance a été ouverte à 14h00 sous la présidence du maire, Frédéric BONNET-MADIN.

Monsieur MONTOURCY, receveur municipal a été présent pour la présentation des comptes administratifs 2009 et des budgets primitifs 2010.

## ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire demande que l'ordre du jour soit modifié. Sont rajoutés à l'ordre du jour:

1. Vote des deux derniers comptes rendus de séance,
2. Vote sur l'approbation des comptes de gestion,
3. Vote des trois taxes de taux de contributions directes,
4. Choix d'un coordinateur SPS,

**Vote et adoption à l'unanimité.**

### 1 COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2009

Présentation par Monsieur Frédéric BONNET-MADIN, maire, des différents postes de fonctionnement et d'investissement qui sont mis au vote par la 2nd adjointe, Madame Annie BOUAT.

**Vote et adoption à l'unanimité du compte administratif de la commune pour 2009.**

### 2 BUDGET PRIMITIF COMMUNE DE 2010

(Préparé par la commission des finances)

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

● en dépenses : 250 954,98€

● en recettes : 250 954,98€

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

● en dépenses : 291 803,94€

● en recettes : 291 803,94€

TOTAL DU BUDGET : 542 758,92€

**Vote et adoption à l'unanimité.**

### 3 COMPTE ADMINISTRATIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2009

Présentation par Monsieur Frédéric BONNET-MADIN, maire, des différents postes de fonctionnement et d'in-

vestissement qui sont mis au vote par la 2nd adjointe, Madame Annie BOUAT.

Vote et adoption à l'unanimité du compte administratif de l'eau et assainissement pour 2009.

### 4 BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT DE 2010

(Préparé par la commission eau et assainissement)

Présentation par M. le Maire des différents postes.

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

● en dépenses : 46 010,00€

● en recettes : 46 010,00€

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

● en dépenses : 103 279,41€

● en recettes : 103 279,41€

TOTAL DU BUDGET : 149 289,41€

**Vote et adoption à l'unanimité.**

### 5 DÉLIBÉRATION POUR CHOIX DU COORDINATEUR SPS

Monsieur Frédéric BONNET-MADIN, maire, lit un courrier de Mr NICOT (architecte), nous indiquant qu'il faut prévoir un coordinateur SPS pour les travaux de l'aménagement mairie / espace ENS ainsi que son devis pour ce travail d'un montant de 1 250,00€ HT.

Vote et adoption à l'unanimité.

### 6 QUESTIONS DIVERSES

M. Charles BIBERSON nous donne lecture d'un courrier de l'Agence de Développement Touristique du Lot afin que soit validé le tracé et l'entretien du sentier ENS par le Conseil Général.

**Vote et adoption à l'unanimité de la demande.**

M. le Maire donne lecture de deux courriers : 1 de M. Jean Marc DELBEAU qui quitte le logement communal au dessus de la poste et le 2nd de M. Jérôme ALIBERT qui demande à louer ce même logement. Ce changement de locataire aura lieu à compter de fin juin début juillet.

**Vote et adoption à l'unanimité de la demande.**

M. Philippe GERFAULT indique que la mini-pelle de Montvalent va nous être prêtée et qu'elle servira à creuser une tranchée devant l'atelier municipal.

Il nous présente un devis de M. LACHIEZÉ pour un montant de 1435,00€ concernant le décaissement et la remise en état devant l'atelier municipal. (Installation des conteneurs poubelles)

**Vote et adoption à l'unanimité de la demande.**

*Clôture de la séance à 17h20.*

## Séance du 17 mai 2010

### PRÉSENTS

Frédéric BONNET-MADIN, DAUBET Raphaël, Annie BOUAT, LIBANTE Michel, Sylvie DÉGRUTERE, Alexandre BARROUILHET, Philippe GERFAULT, Sylvie GRISCELLI, Charles BIBERSON, Alain DUNAND.

### ABSENT EXCUSÉ

Georges DELVERT.

### SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Michel LIBANTE.

La séance a été ouverte à 21h00 sous la présidence du maire, Frédéric BONNET-MADIN.

Le compte rendu du conseil municipal du 12 avril est lu et adopté à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR

*Monsieur le Maire demande le report de la lecture du rapport annuel de la délégation AEP.*

Adoption à l'unanimité.

#### 1 DÉLIBÉRATION MODIFICATRICE AU BUDGET POUR LE PONT DE

Changement d'article pour les travaux de terrassement de Monsieur LACHIEZE.

**Vote et adoption à l'unanimité.**

Monsieur Raphaël DAUBET fait le point sur le coût des travaux du pont de Poumeyrol. Le montant prévu au budget a été respecté.

Monsieur Raphaël DAUBET remercie tous les intervenants : Messieurs, employés communaux Abdessalem FIYOUK et Jean Paul JULIEN, les adjoints Raphaël DAUBET et Michel LIBANTE, les conseillers municipaux Philippe GERFAULT, Georges DELVERT pour leur aide à la préparation et l'exécution du chantier et Monsieur François DAUBET pour son assistance technique. Ce travail en commun a permis la réalisation de ce projet avec des délais rapides et à moindre coût.

#### 2 DÉLIBÉRATION CONCERNANT LE CHOIX DES CANDIDATS POUR LA DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Pour ce qui concerne le choix des membres de la commission de l'ouverture des plis, le conseil municipal propose la liste d'appel d'offres établie par délibération du conseil municipal le 28 avril 2008. D'autre dépôt de

listes sont possibles avant le 20 juin. Le choix des candidats sera décidé lors du prochain conseil municipal.

**Vote et adoption à l'unanimité.**

#### 3 DÉLIBÉRATION SUR LA FORME DE LA DÉLÉGATION POUR LA GESTION DE L'EAU

Monsieur le Maire présente les différentes possibilités de délégation :

- Régie : entièrement géré par la commune,
- Concession : la commune investit, la société entretien,
- Affermage : la commune est propriétaire, la surveillance et le fonctionnement sont à la charge du fermier,
- Régie intéressée : surveillance et rémunération par le prestataire,
- Gérance : la société gère l'investissement et le fonctionnement et reverse une contribution à la collectivité.

L'affermage dans sa forme actuelle et pour une durée de 12 ans est votée et acceptée à l'unanimité.

**Vote et adoption à l'unanimité.**

#### 4 CRÉATION D'UNE RÉGIE MUNICIPALE

La fête du pain, organisée par Monsieur Alain DUNAND et son équipe pour le compte du Conseil Municipal, propose un repas payant de 12€ pour les adultes et 8€ pour les enfants de 7 à 12 ans.

Il apparaît nécessaire d'instituer une régie pour l'encaissement des produits suivants :

- organisation de manifestations,
- photocopie (tarifs copie simple, double, en recto verso),
- envoi de fax : 1) en numéraire, 2) en chèque.

La réglementation interdit aux élus d'être régisseur. Madame Jocelyne PIVAUDRAN est proposée comme titulaire et Monsieur Abdessalam FIYOUK comme suppléant.

**Vote et adoption à l'unanimité.**

#### 5 QUESTIONS DIVERSES

##### ASSAINISSEMENT

Monsieur Charles BIBERSON rappelle le problème des regards non étanches. Il existerait une solution technique d'environ 120€ le bouchon. Des arrivées de matériaux se produisent. Un état des raccordements manquants est envisagé. Un rappel aux obligations sera faite aux administrés non raccordés.

Doit-on externaliser l'entretien du réseau ? Le principe est accepté et les propositions des prestations seront actualisées et proposées au prochain conseil.





## Conseils Municipaux

### Séance du 17 mai 2010 (suite)

#### **FÊTE DU PAIN dimanche 13 juin.**

Présentation par Monsieur Alain DUNAND, 150 personnes sont prévues, des devis de traiteur sont arrivés. Pour l'animation les fours de la ferme de la Borgne et de Monsieur Maurice et Annie BOUAT à Pantalinat seraient mis en service.

#### **POUBELLES**

Exposé par Monsieur Philippe GERFAULT de l'aménagement du nouveau site des ateliers municipaux.

#### **VOIRIE**

Un besoin pour les évacuations des eaux à l'atelier municipal nécessite un financement de 500€.

**Vote et adoption à l'unanimité.**

#### **DÉFIBRILLATEUR**

Monsieur Alexandre BARROUILHET expose la solution d'achat d'un défibrillateur. Coût 1500€ pour le ma-

tériel et la formation de 6 personnes. Il faudra trouver des candidats au fonctionnement. Le conseil donne son accord sur le principe.

Monsieur Philippe GERFAULT propose l'achat d'un fax en remplacement de l'actuel trop souvent en panne et dont le coût des films encres sont très importants.

**Vote et adoption à l'unanimité de la demande.**

Monsieur Michel LIBANTE propose un aménagement des horaires d'ouverture au public. Seront maintenus le lundi matin, le mercredi matin et le vendredi à compter du 2 juin.

Le lundi après midi la secrétaire sera présente mais la mairie sera fermée au public. Cet aménagement des horaires est rendu nécessaire par l'accroissement du travail de secrétariat.

**Vote et adoption à l'unanimité de la demande.**

*Clôture de la séance à 23h00.*

### Séance du 15 septembre 2010

#### **PRÉSENTS**

Frédéric BONNET-MADIN, DAUBET Raphaël, LIBANTE Michel, Sylvie DEGRUTERE, Alexandre BARROUILHET, Philippe GERFAULT, Sylvie GRISCELLI, Charles BIBERSON, Alain DUNAND.

#### **ABSENTS EXCUSÉ**

Annie BOUAT donne procuration à M. Frédéric BONNET-MADIN, Georges DELVERT

#### **SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Sylvie GRISCELLI.

La séance a été ouverte à 21h00 sous la présidence du maire, Frédéric BONNET-MADIN.

Le compte rendu du conseil municipal du 15 juin est lu et adopté à l'unanimité.

#### **ORDRE DU JOUR**

##### **1 DÉLIBÉRATION MODIFICATRICE AU BUDGET POUR SOLDER LA LIGNE DE TRÉSORERIE** (rapporteur M. le Maire)

Afin de solder la ligne de trésorerie qui est arrivé à son terme un crédit de 200€ à l'article 668 est demandé, cette somme sera prélevée au 022 des dépenses imprévues.

**Vote et adoption à l'unanimité.**

##### **2 DÉLIBÉRATION SAISIE DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ACCÈS HANDICAPÉS**

(rapporteur M. Michel LIBANTE)

Monsieur Michel LIBANTE nous précise que la commune est tenue de se mettre aux normes pour l'accès des lieux publics aux handicapés. Dans le cadre de la convention avec l'ATESAT nous pouvons les mandater pour établir ce diagnostic.

**Vote et adoption à l'unanimité.**

##### **3 DÉLIBÉRATION ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2009**

(rapporteur M. Frédéric BONNET-MADIN):

La société SAUR a transmis un exemplaire du compte d'affermage relatif à l'exercice 2009. Monsieur le Maire présente à l'assemblée ce rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Les tarifs appliqués sont conformes et les recettes théoriques calculées restent proches de celles versées réellement pour la partie abonnement. Le bilan fourni par la DASS indique que l'eau de la commune est de bonne qualité. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

**Vote et adoption à l'unanimité.**

#### **4 DÉLIBÉRATION POUR LA CONVENTION DE CONTRÔLE TECHNIQUE POUR LE RELAIS ENS**

(rapporteur M. Raphaël DAUBET):

Cette convention étant obligatoire deux sociétés ont été consultées. Pour les mêmes compétences nous avons un devis à 3592,00€ht et un devis à 3710,00€ht. Le conseil municipal décide de choisir l'entreprise dont le devis est le moins onéreux.

**Vote et adoption à l'unanimité.**

#### **5 DÉLIBÉRATION ACHAT TERRAIN MONSIEUR LEYMAT**

(rapporteurs M. Raphaël DAUBET et M. Alexandre BARROUILHET)

La décision d'un éventuel achat d'un ensemble de terrain, d'un hangar et d'une maisonnette sommaire attenante à un atelier propriété de Monsieur LEYMAT a été prise lors du conseil municipal du 24 mars. Le service du Domaine a fourni une évaluation en date du 2 août 2010. Après concertation de l'assemblée Monsieur le Maire et le 1er adjoint rencontreront les Consorts LEYMAT pour une offre d'achat.

#### **6 DÉLIBÉRATION INSALUBRITÉ DE LA GARE SNCF**

(rapporteur M. Raphaël DAUBET)

Suite à la demande de la commune, la direction départementale des territoires du Lot a procédé à un examen visuel de la gare depuis les voies ouvertes à la circulation publique, sans pénétration à l'intérieur, et ne porte que sur la description des désordres apparents. Par un courrier en date du 22 juillet 2010 elle nous informe que nous pourrions engager "une procédure de déclaration des biens en l'état manifeste d'abandon" concernant l'immeuble de la gare situé à l'entrée du bourg de Floirac et cadastrée section AC parcelle n°2. L'assemblée délibérante demande à Monsieur le Maire d'engager la procédure.

**Vote et adoption à l'unanimité.**

#### **7 DÉLIBÉRATION ÉCLAIRAGE PUBLIC À FOUSSAC**

(rapporteur M. le Maire)

Trois tranches de travaux pour l'éclairage public restent à réaliser. Monsieur le Maire a sollicité l'entreprise INEO pour la tranche concernant l'éclairage de FOUSSAC. L'ensemble du conseil municipal décide que toute la commune doit être équipée des mêmes luminaires. Ce choix permet une unité esthétique pour le village et cet équipement permet d'économiser de l'énergie car les ampoules sont de 60 watts au lieu de 100 pour les 2 autres équipements proposés.

Il s'agit d'un investissement cette opération n'ayant pas été prévue au budget il est nécessaire de faire une décision modificatrice. Le coût est de 3564,00€ ht, un transfert sera effectué de l'opération 76 "construction voirie" vers l'opération 67 "éclairage public".

**Vote et adoption à l'unanimité.**

#### **8 NOMINATION D'UN AGENT CHARGÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÈGLES D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ**

Monsieur le Maire propose de nommer Madame Jocelyne PIVAUDRAN, rédacteur de la collectivité.

**Vote et adoption à l'unanimité.**

#### **9 QUESTIONS DIVERSES**

● Travaux de la poste : (rapporteur M. Charles BIBERSON) isolation de la chaufferie du logement de la poste.

● Poste agent technique : (rapporteur M. Michel LIBANTE) l'agent technique a fait valoir ses droits à la retraite qui sera effective au 31 décembre 2010. Afin de former un nouvel agent communal un contrat de 6 mois à mi temps sera proposé à M. Abdès FIYOUK dont les modalités restent à définir.

Monsieur Michel LIBANTE a lancé une procédure auprès du centre de gestion pour un recrutement à temps plein ou à mi temps.

Cette phase pourra permettre au Conseil municipal d'affiner les besoins.

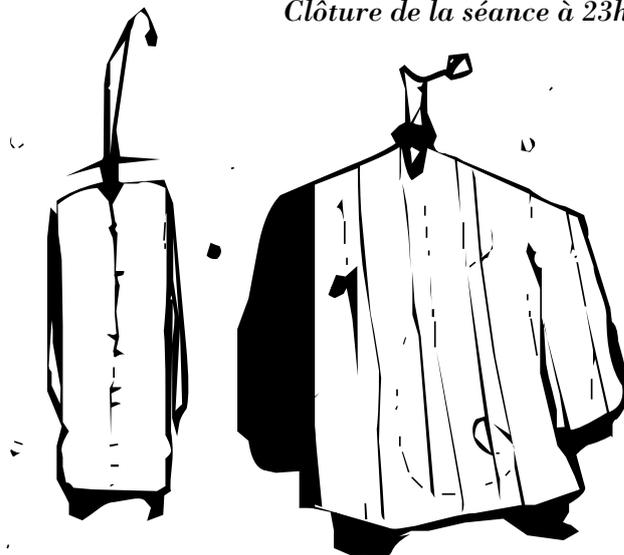
● Commission des ordures ménagères (rapporteur M. Philippe GERFAULT) la mise en place de la nouvelle collecte se passe relativement bien et la phase d'expérimentation se poursuit.

● Dates des réunions du conseil municipal : le conseil municipal fixe le 2ème mercredi du mois.

● Liste du matériel : (rapporteur M. Michel LIBANTE) il s'avère nécessaire de faire un inventaire des différents outils à disposition du personnel.

Décisions adoptées.

*Clôture de la séance à 23h00.*



## Le pont de Poumeyrol

### Une seconde jeunesse !

**V**oilà des années qu'on en parlait... Dorénavant, notre petit pont de Poumeyrol, arc-bouté sur le ruisseau des Nouals, n'aura plus à craindre le passage des véhicules en tout genre. Plus jamais, il n'aura à courber l'échine !

La municipalité a pu le consolider durablement, et à moindre coût. Cette petite voûte de pierres, seul moyen de franchir le fossé qui sépare la plaine en deux, méritait bien qu'on s'y intéresse. Fragilisée, étroite, elle n'autorisait que périlleusement le franchissement des machines agricoles et se dégradait d'année en année. La solution adoptée (d'après l'étude et les conseils, –gracieux-, de François Daubet, que nous remercions vivement) a permis de conserver le bâti existant. Deux piles de béton armé de 5 m<sup>3</sup> chacune ont été coulées de part et d'autre du pont. Ces massifs, qui se fondent sous le niveau du lit du ruisseau, portent le nouveau tablier, en même temps qu'ils empêchent l'écartement de la voûte en pierres. Un tablier de béton armé de 30 cm d'épaisseur, prenant appui sur les piles, a été coulé dans un deuxième temps. Ainsi, le bâti existant a fait office de « coffrage perdu ». La nouvelle structure en béton enveloppe le vieux pont et le soulage totalement. Elle porte à elle seule l'ensemble des charges qui s'appliquent.

Au total, ce sont 20 m<sup>3</sup> de béton et 700 kg de ferrailage qui ont été mis en œuvre pour un coût total inférieur



Le pont de Poumeyrol en réfection

à 5000 €. Le pont a été élargi à 4 m pour permettre le passage des engins les plus larges. Un grand merci aux employés municipaux et aux élus bénévoles qui ont permis cette réalisation : Philippe Gerfault, Michel Libante et Georges Delvert. Je tiens à saluer plus particulièrement le travail de notre employé Abdes Fiyouk qui a réalisé seul l'essentiel de ce chantier assez lourd. La même opération, réalisée par une entreprise, nous aurait coûté bien cher... Sur le pont de Poumeyrol, on y danse, on y danse !

**Raphaël DAUBET** ■



### Quelques infos

#### et quelques conseils

À la suite des tempêtes qui ont frappé la France ces dernières années, ERDF a demandé aux communes de créer « un correspondant tempête ». Cela a été fait et c'est vers la MAIRIE que vous devez vous tourner pour signaler les ruptures de lignes électriques, en téléphonant au 05 65 32 47 80 ou au 05 65 32 51 44.

Si vous vous trouvez en présence de fils rompus :

- vous ne devez pas toucher aux conducteurs tombés sur le sol ainsi qu'à la végétation et au support,
- vous devez rester à une distance de 10 m minimum,

- interdire l'accès,
- alerter le correspondant, les pompiers, la gendarmerie, ERDF (0810 333046).

Pour la sécurité d'approvisionnement, les lignes doivent être protégées par un élagage préventif.

En domaine privé, si un arbre menace des fils électriques, le propriétaire est responsable de celui-ci s'il déborde sur le domaine public.

En domaine privé ou public, le propriétaire (privé ou public) doit faire procéder à l'élagage s'il ne se trouve pas à une distance minimale à respecter. Les travaux sont

à sa charge, il doit réaliser ceux-ci ou les faire faire par une entreprise agréée.

Au préalable, une demande d'autorisation, pour conseils et consignes de sécurité, doit être faite auprès d'ERDF. Des brochures et imprimés (cerfa 90-188) sont disponibles en mairie.

Une fois la demande de renseignements faite et lorsque le propriétaire se décide à faire exécuter les travaux, il doit transmettre à ERDF une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).

**Michel Libante, Adjoint** ■

## Fête du pain du 13 juin 2010

**P**oursuivant depuis 2002 déjà, sa désormais habituelle organisation bisannuelle, la fête du pain a rassemblé près de 170 personnes, toutes générations confondues, sur la place du village.

Organisée cette année par Alain Dunand, sous la houlette du conseil municipal, c'est comme à l'accoutumée dans la bonne humeur et dans un esprit de convivialité que les pains cuits auparavant dans les vieux fours de la Borgne et de Pantalinat par Jean-Claude et Christian, se sont retrouvés sur les grandes tablées installées à « l'ombre du tilleul ». Pour l'occasion, Gaston a su retrouver sa formule magique de sangria fort appréciée et donc vite éclusée.

Par la suite, c'est toute une équipe à majorité féminine de bénévoles qui s'est activée pour nous servir les grillades amoureusement préparées par Roland et Mimi, pendant que nos amis Steven et Gaby assuraient à tour de rôle l'animation musicale.

Le repas s'est terminé par le partage des nombreux gâteaux apportés par vous tous et qui ont été avalés avec gourmandise.

Même l'orage que nous redoutions tous depuis le début de la journée, a eu la délicatesse d'attendre 17 heures pour éclater, vidant malheureusement un peu rapidement la place du village.

Ces moments partagés qui font la vie du village, au delà de nos petites querelles et de quelques imperfections minimes, se font malheureusement de plus en plus



Fête du pain - 13 juin 2010

rare. Il est donc primordial de les pérenniser et l'on ne peut que chaleureusement remercier tous ceux qui s'y sont « collés » (Ah le montage de la buvette !!) en espérant que la relève sera assurée pour la 6ème et prochaine édition.

**Frédéric Bonnet-Madin** ■

## Reprise des fouilles à Toupv



*Dans le cadre de fouilles dans le sous-sol russe jusqu'à 100 m de profondeur, les scientifiques russes ont trouvé des vestiges de fil de cuivre qui dataient d'environ 1000 ans. Par provocation, les russes en ont conclu publiquement que leurs ancêtres disposaient déjà, il y a 1000 ans, d'un réseau de téléphone en fil de cuivre.*

*Les américains, pour faire bonne mesure, ont également procédé à des fouilles dans leur sous-sol jusqu'à une profondeur de 200 m. Ils ont trouvé des restes de fibre de verre. Il s'est avéré qu'elles avaient environ 2000 ans. Les américains en ont conclu que leurs ancêtres disposaient déjà, il y a 2000 ans, d'un réseau de fibre de verre numérique. Et cela, 1000 ans avant les russes !*

*Une semaine plus tard, à Cahors, dans le Lot, on a publié le communiqué suivant : « Suite à des fouilles dans le sous-sol du village de Toupv, dans la proche banlieue de Floirac, jusqu'à une profondeur de 500 m, les scientifiques quercinois n'ont rien trouvé du tout. Ils en conclurent que les anciens quercinois disposaient déjà il y a 5000 ans d'un réseau wifi ». Ce n'est que plus tard que Dieu inventa la gnôle et le pinard afin d'éviter que les quercinois ne deviennent les maîtres du monde.*

*NDLR : publié avec l'aimable autorisation de « La Vie quercinoise »*

**Jacques Leygonie** ■





## Les lieux de Floirac

Contribution à la défense et à l'illustration du petit patrimoine

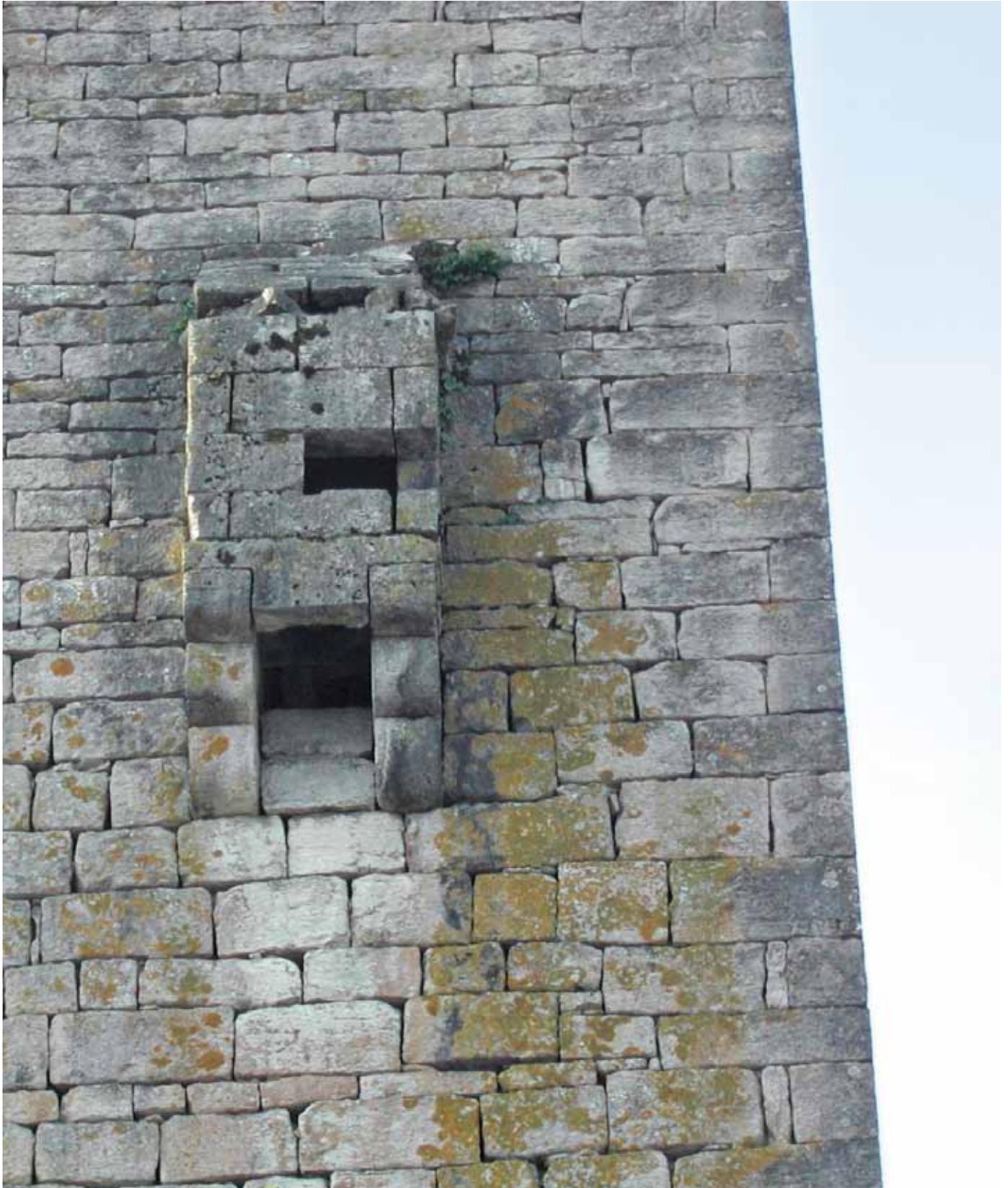


PHOTO 1

La longue histoire de l'hygiène et de ses progrès est jalonnée par nombre d'inventions destinées pour l'essentiel à l'amélioration du confort postural et sensoriel des intéressés, parmi lesquelles on peut mentionner en très bref raccourci des familiers comme le vase de nuit (et la table destinée à le renfermer), la chaise percée, le seau hygiénique, la feuillée, les contributions déterminantes des Turcs à l'hygiène collective et des Anglais à la station assise, la valve ou clapet et le siphon anti-odeurs (encore les anglais), l'avènement de



PHOTO 2



PHOTO 4



PHOTO 5



PHOTO 3

l'eau courante et de l'intimité avec le water closet (toujours eux), et le recueil des exonérations par les fosses puantes puis septiques et leur aboutissement contemporain dans l'assainissement collectif, dont d'ailleurs la désuétude prochaine est programmée par la technique des toilettes sèches prônée par José Bové.

Une flânerie, même inattentive, dans Floirac permet d'y repérer quelques témoins emblématiques de cette histoire sous la forme de latrines médiévales et de ca-

banes de fond de jardin, au catalogue desquels il est entrepris par cet article de contribuer. Chacun pourra, le cas échéant, constater que ces humbles monuments généralement délaissés, parfois masqués par la végétation et oubliés, existent chez lui.

Typiquement, la latrine médiévale dessert des constructions urbaines ou destinées à recevoir un nombre d'habitants qui la justifie (châteaux, abbayes...). Elle consiste en un couloir généralement voûté percé dans la muraille, qui aboutit à une construction extérieure en encorbellement ouverte à sa partie inférieure. Un bel exemple est fourni par celle de la tour de Floirac (fin XIII début XIV ème) qui traduit le retour, après les âges barbares, d'un souci d'hygiène au Moyen-Âge. (Voir **photo 1** et le dessin de la disposition intérieure dans « Floirac en Quercy, des origines à la fin du XVII ème siècle par M. Carrière, p. 248). L'utilisation de ces installations a pu perdurer jusqu'aux temps modernes et de beaux exemples peuvent se voir encore au mur de maisons bourgeoises à Cahors ou Saint-Cirq-la-Popie, mais, plus curieusement, elles subsistent dans pas moins de trois maisons de Floirac où elles paraissent être, ou avoir été encore récemment, en usage. Les **photos 2, 3 et 4** illustrent celles des lots du cadastre

## Les lieux de Floirac

### Contribution à la défense et à l'illustration du petit patrimoine (suite)



PHOTO 6

AC473 près de la sortie nord du cantou, AC 178 et, sans certitude quant à sa destination d'origine, AC 193, dont la paroi en encorbellement a pu être démolie pour aménager une porte en contrehaut.

Les cabanes de fond de jardin, ou cabinets d'aisances, sont nombreuses dès que l'on sort du cœur de village et on peut penser que les plus anciennes (début du XIX<sup>ème</sup> ?), construites en bois, ont maintenant disparu, remplacées par des constructions en pierre ou brique et crépi et plus récemment (avant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale ?) en parpaings. L'arrivée de l'eau courante à Floirac en 1946-48 a permis l'adoption des WC intérieurs et amené l'abandon progressif de leur usage, encore que le signataire ait pu, faute d'autre installation, en utiliser à Floirac jusqu'au début des années 70.

Pour lancer l'établissement d'un catalogue raisonné des lieux de fond de jardin, deux exemples sont proposés :

Celui du lot AC 156, route de Miers : il s'agit d'une construction, de bonnes dimensions pour son objet, résultant de l'habile utilisation de la configuration d'un muret de séparation d'avec la propriété voisine, d'un court refend et du mur de ce qui était autrefois une écurie, sur laquelle on a posé une charpente et une

couverture composite de tuiles plates, de tuiles mécaniques et de feuille de zinc (photo 5). Intérieurement, cette configuration est attestée par le mur sud sur lequel se retrouve le crépi du mur de l'écurie, un mur nord et un mur de fond en pierres parcimonieusement jointoyées au mortier, le mur du fond comportant une lucarne assurant le jour et l'aération, une assise à une place construite en briques crépies, avec un crépi fin séant à un usage de siège. (photo 6). Le couvercle de lunette, sans doute d'époque, paraît provenir de la récupération d'un couvercle de baril ou de saloir. On s'y rend par une porte de cellier sur l'arrière de la maison et son accès est protégé par un appentis. Ses autres particularités, dignes d'être mentionnées, sont une niche dans le muret et une console de pierre en saillie du côté nord, logements probables de la chandelle et de quelque autre accessoire (photo 7) ; une citation, inscrite au crayon en belle cursive sur l'intérieur de la porte : « C'est ici que tombent en ruine / Tous les talents de la cuisine », (photo 8) vers initiaux d'un poème attribué sans certitude à George Sand et dont la suite serait, selon certaines sources et approximativement car la versification est incertaine : « Dans un lieu aussi respectable / Il faut se tenir comme à table / Garder le bord de la lunette / Aussi propre que son assiette / Si vous venez sans papier ni paille

/ Lèchez-vous les doigts / Au lieu de salir la muraille  
 ». Sur l'extérieur de la porte, une croix soigneusement  
 peinte en noir et surmontée d'un trait horizontal (**photo  
 9**), signes dont la signification reste inconnue (consé-  
 cration du lieu, identification d'un cas de peste ou de  
 choléra ? acquittement d'une taxe locale ? ...) Cette  
 installation est restée fonctionnelle, selon ce que l'on  
 peut en savoir, jusqu'en 1950, période à partir de la-  
 quelle elle a, comme beaucoup, été dédiée au stockage  
 des meubles de jardin et autres parasols..

En second lieu, il faut mentionner un remarquable  
 concentré technologique, véritable musée du cabinet,  
 dans les jardins mitoyens des lots AC 175 et AC 178,  
 où peuvent se voir côte à côte, outre la latrine déjà men-  
 tionnée, une cabane en dur porte close (dont on peut  
 espérer qu'elle renferme un lieu de configuration clas-  
 sique), une installation à la turque et un WC à l'anglaise,  
 tous deux sans eau courante, sans doute les premiers  
 éléments d'une collection thématique (**photo 10**).

Ce catalogue est appelé à s'étoffer et il fera l'objet de  
 suites dans le Petit Journal de Floirac.

**KK** ■  
 (à suivre)



PHOTO 7

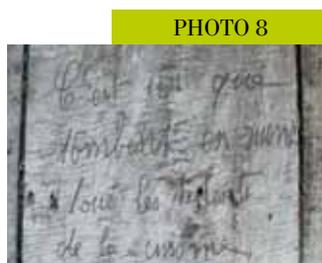


PHOTO 8



PHOTO 9



PHOTO 10





## « Voie d'Avenir »

### Le projet de désenclavement routier du nord du Lot et les travaux de la commission « Voie d'Avenir »

#### Un bref compte rendu

Une commission, dite « Voie d'Avenir », réunissant des élus (conseillers généraux du Lot et de la Corrèze, maires...), des représentants de l'administration et des corps consulaires, des syndicats, du public et de diverses associations des deux départements, a été mise en place en septembre 2009, dans le but de « co-élaborer » un projet de désenclavement routier du nord du département du Lot, c'est-à-dire de liaison entre le bassin d'activités de Biars et Brive. Les travaux de la commission ont été préparés par la société EGIS sous l'autorité du Conseil Général du Lot et les débats pilotés par un médiateur ou « garant ». Trois ateliers, socio-économique, environnemental et technique, se sont réunis, à Brive ou à Cressensac, séparément, à six reprises et, en commun, en cinq comités de suivi au cours de la période septembre 2009 - septembre 2010, ce qui représente 60 heures de travail à une cinquantaine de personnes.

Deux faisceaux géographiques, nord et sud, ont été mis à l'examen, prenant le département en écharpe du Sud-Est vers le Nord-Ouest et, dans ces faisceaux, cinq tracés routiers principaux (T1 à T5) et une dizaine de variantes et de sous-variantes a été passée en revue, sur la base de 69 critères de jugement définis en commun, et d'une notation en trois points (bon, moyen, mauvais) de chacun de ces critères, soit environ 500 points de notation qui ont été débattus. Les tracés examinés correspondent essentiellement au parcours de Vayrac à l'A20 ou à la départementale 820, l'aménagement de la partie Biars-Vayrac étant déjà en cours (contournement de Puybrun) ou déjà décidée et financée (contournement de Vayrac). L'exercice a inclus l'examen, sur les mêmes bases d'appréciation, des deux itinéraires actuellement existants passant par Martel et par Turenne.

Il est important de préciser que cette co-élaboration a été effectuée en aval d'options fondamentales d'aménagement du territoire, préalablement arrêtées, dont la commission n'avait pas mission en principe de débattre (expl : il est nécessaire de désenclaver le Nord du Lot, le désenclavement doit être exclusivement routier, le point d'arri-

vée du tracé est Brive, l'élaboration relève de la compétence des Conseils Généraux du Lot et de la Corrèze, deux fuseaux nord et sud de tracés seulement sont possibles, etc.).

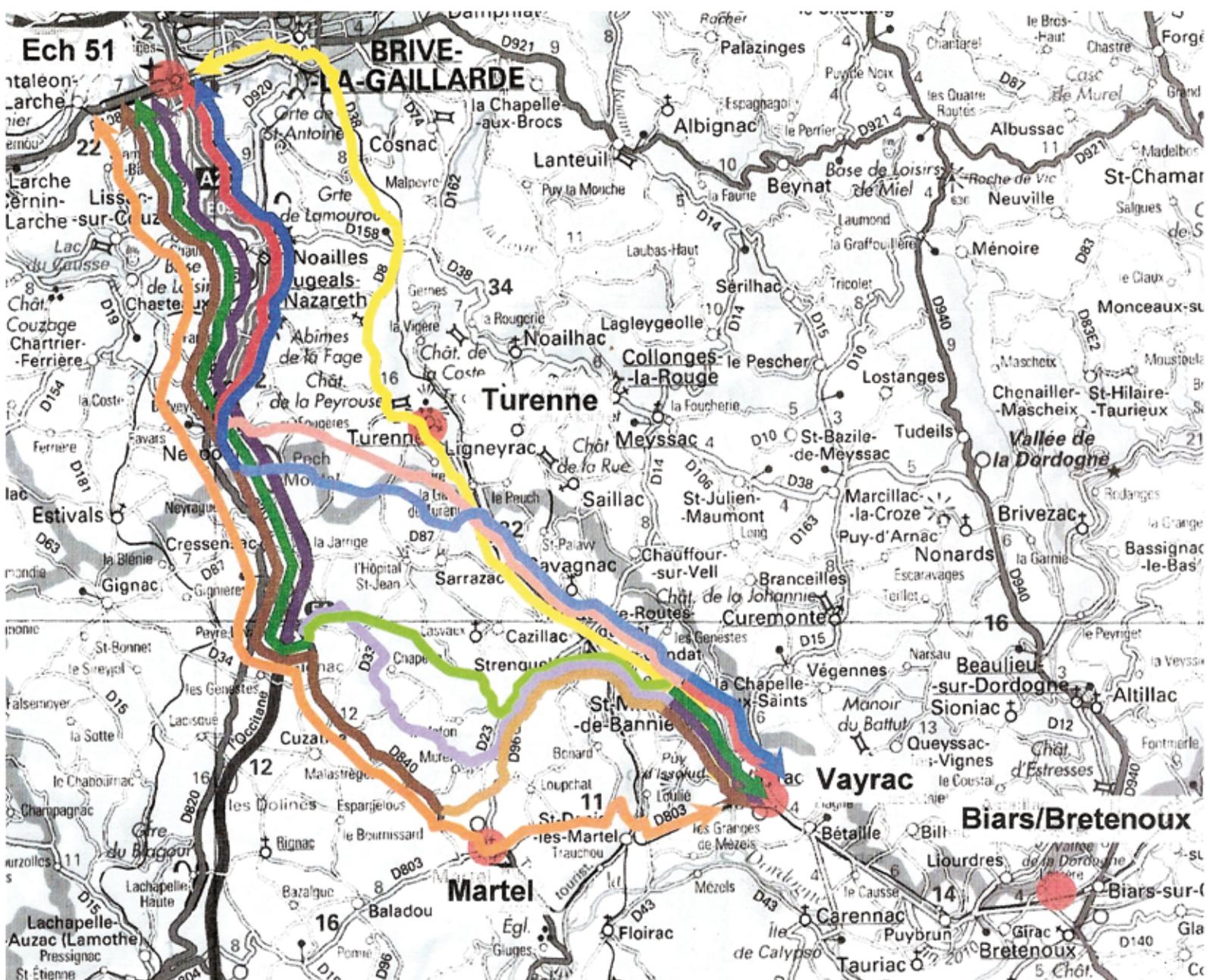
Une carte des itinéraires envisagés est jointe.

Sur la base des résultats obtenus par cet exercice, une hiérarchisation des tracés a pu être établie, qui indique que le tracé T3 - tracé nord du fuseau sud, passant approximativement par Condat, Strenquels, un contournement nord de Martel, avec reprise de la D 840 vers l'A20 - est celui présentant globalement le plus d'avantages, ce qui se traduit logiquement par son coût estimé le plus faible, tant pour la construction (50 M €) que pour l'entretien ultérieur (16 M €).

Les tracés existants par Turenne ou Martel se révèlent moins favorables si on leur applique les mêmes critères, en dépit de leur coût nul (hors travaux éventuels d'amélioration) et de leur meilleure acceptabilité environnementale, puisqu'ils existent déjà, et, de surcroît, ne peuvent correspondre aux critères de routes modernes, requis et appliqués aux nouveaux tracés (en particulier, pentes, rayons de virage, possibilités de dépassement, etc.).

En parallèle aux travaux de la commission, des réunions d'information du public ont eu lieu et une « consultation citoyenne » a été organisée en avril et mai dans les quatorze communes concernées par le projet, et sur Internet. Les résultats, communiqués à la commission en juin, indiquent que, globalement, sur les quelques 1300 mentions ou avis formulés, une majorité significative est opposée au projet de voie d'avenir, a une préférence pour l'aménagement des routes existantes et doute fortement de l'efficacité du processus de co-élaboration mis en place.

Lors d'une réunion de la commission en séance plénière, le 24 juin, dont l'objectif était d'entériner cette hiérarchisation, les présidents des Conseils Généraux ont annoncé



## Tracés et itinéraires compares - Etude AVP : Opération Lot Corrèze - Voie d'avenir

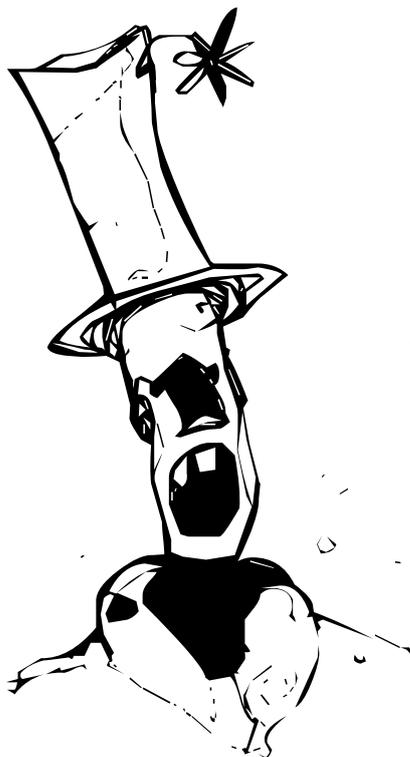
Variantes : **T1** **T2** **T3** **T4** **T5**

Itinéraires existants : **Via Turenne** **Via Martel**

## « Voie d'Avenir »

### Le projet de désenclavement routier du nord du Lot et les travaux de la commission « Voie d'Avenir »

(suite et fin)



qu'ils se donnaient une période de réflexion sur ces résultats, et la tenue d'une réunion d'un nouveau comité de suivi pour septembre, les élus de la Corrèze penchant à l'évidence pour un tracé le plus au nord possible. L'examen d'une variante supplémentaire combinant des portions des deux itinéraires nord, dite T2/T1, a d'ailleurs été fait courant septembre.

Le 30 septembre, la dernière session du comité a réuni plus d'une soixantaine de personnes avec, entre autres, notre député Jean Launay et les présidents F. Hollande et G. Miquel et vice-présidents des deux Conseils Généraux. La présentation des conclusions a établi en substance :

- que l'itinéraire composite T2/T1 du fuseau nord avait un avantage relatif par rapport à T1 ou T2 pris isolément, comme représentant en particulier la distance la plus courte (en contrepartie d'un coût estimé de 80 M €)
- que l'itinéraire T5 ne pouvait être retenu, du fait de son impact environnemental inacceptable
- que T3 était plus favorable que T4
- et il a été annoncé que les Conseils Généraux prendraient leur décision séparément le 22 octobre.

Au regard de la mise en oeuvre et du financement partagé par les deux Conseils Généraux, G. Miquel a affirmé que le projet était « prioritaire », ne serait pas enterré comme son prédécesseur de 1992, et serait mis en oeuvre le plus rapidement possible, en tenant compte cependant des disponibilités financières des deux départements et d'éventuels obstacles juridiques mis en place par des opposants, nonobstant la démarche de co-élaboration qui a été utilisée.

Aux dernières nouvelles, données par voie de presse, les deux Conseils ont pris le 22 octobre la décision de ne rien décider immédiatement et de se donner une période prolongée de réflexion, sans doute dix-huit mois, assortie d'études affinées des deux tracés en balance.

K ■

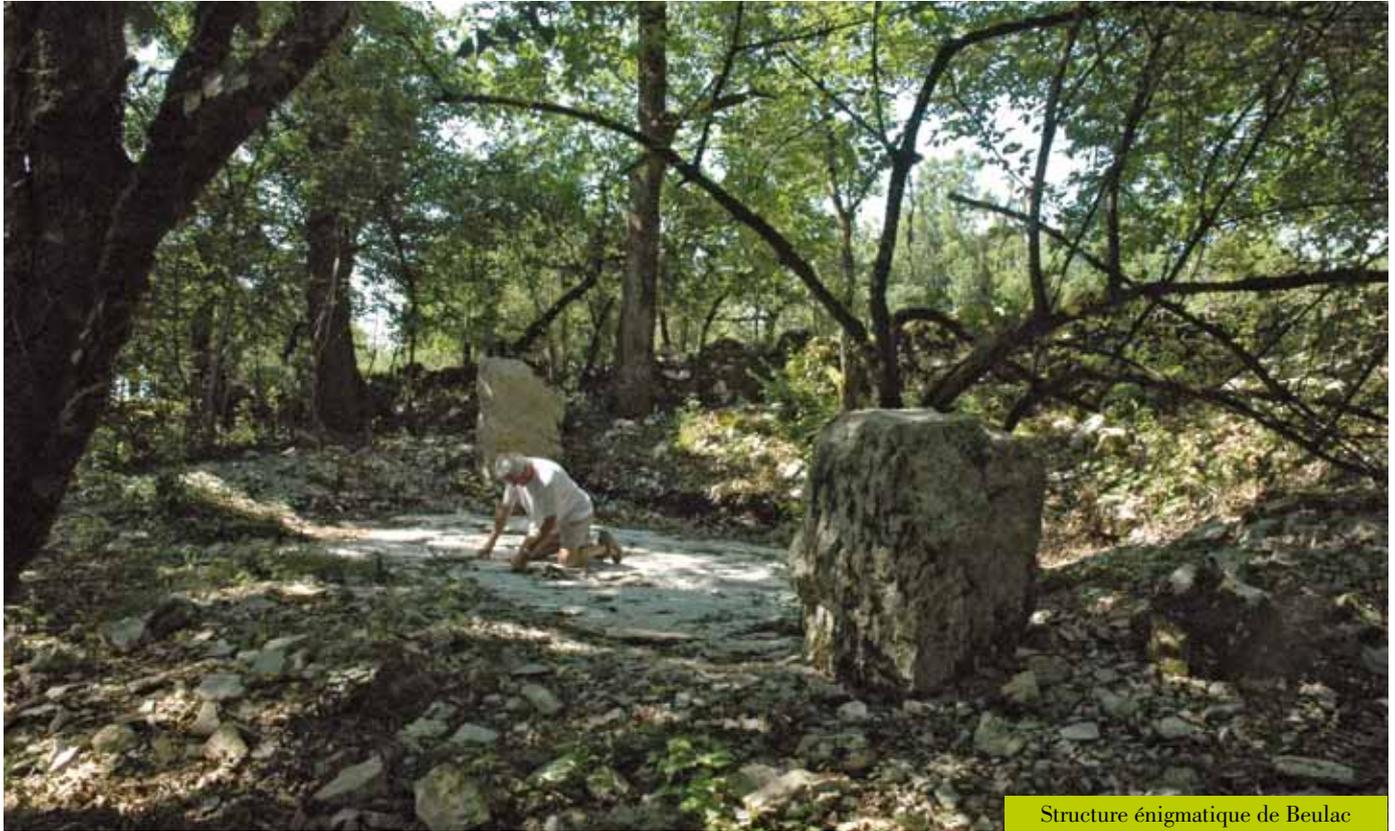
Références sur le site : [www.voiedavenir.fr](http://www.voiedavenir.fr)





## Exposition

### L'exposition d'archéologie à Floirac



Structure énigmatique de Beulac

L'exposition d'archéologie floiracoise s'est tenue du 25 juillet au 15 août dans la chapelle du Barri. L'inauguration a eu lieu le 25 juillet en présence de M. Requier, J.P. Girault, Michel Carrière, Fr. Bonnet-Madin et une grande partie du Conseil Municipal et des floiracois qui se sont investis dans la préparation de cette exposition. 340 personnes sont venues visiter l'exposition. Celle-ci a été organisée et conçue par les membres de l'AASF dont Alexandre Barrouilhet, Charles et Marie-France Biberson, Anne-Marie, François et Michel Daubet, Dominique et Jean-Claude Kandel et Jacques Leygonie, avec la collaboration scientifique de Michel Carrière, Jean Gascó et Jean-Pierre Girault.

Trois thèmes ont été retenus : les fouilles de Toupy, les sépultures découvertes lors des travaux d'assainissement du village en novembre 2006 et octobre 2007, et les dolmens et tumulus sur la commune de Floirac.

#### Les fouilles de Toupy

Toupy est un habitat de la fin de l'Age du Bronze découvert par M. Carrière et J.P. Girault et fouillé actuellement par Jean Gascó, chargé de recherches au C.N.R.S.. Des fragments de récipients, des ossements

d'animaux consommés et de nombreuses graines carbonisées ont été prélevés. Dans des petites fosses dépotoirs, on a retrouvé des fragments de vaisselle en terre, modelés, des coupes à décor incisé, des écuelles, jattes et gobelets. Un outil en os et quelques broyeurs ont été jetés dans des dépotoirs avec des tessons de vases et des charbons de bois.

Une autre installation est liée à la préparation par grillage sur une sole d'argile avec un dispositif comportant des graines torrifiées, principalement des céréales : blé, orge, mais aussi des pois et d'autres graines.

Lors des fouilles de juillet 2010, une base de mur d'habitation a été dégagée par les fouilleurs.

Une première datation du site par le radiocarbone indique l'âge d'environ - 900 / - 800 avant notre ère (probablement - 822).

#### Les sépultures

La sépulture n° 1 se trouvait sur la place, entre l'église, la fontaine et la tour. Elle a été en partie détruite par la pelle mécanique lors des travaux d'assainissement. La tombe mesurait 1m70 de long et était formée de moellons et recouverte de dalles calcaires. A l'intérieur, se trouvait un squelette d'adulte en mauvais état, d'envi-



## Exposition

### L'exposition d'archéologie à Floirac (suite)



Tumulus sur la commune de Floirac

ron 1,65 m, couché sur le dos, les mains reposant sur la poitrine. Au-dessus et à côté de la tombe, on a retrouvé les ossements dispersés d'une ou plusieurs autres sépultures.

La sépulture principale a été datée de 989 à 1151 ans après J.-C. (date la plus probable : 1023). Elle est antérieure à la construction de la tour.

A proximité de cette sépulture, les soubassements de plusieurs murs anciens en pierre sèche ont été mis à jour. Certains pourraient correspondre à l'ancien cimetière.

La sépulture n° 2 a été découverte dans la rue principale, devant le logement de la poste. C'est une inhumation rapide en pleine terre, dans un trou petit, les jambes du squelette étant repliées. Les ossements reposaient sur des fragments de tuiles et de mortier romains.

La partie gauche du squelette a été fracturée et emportée par la pelle mécanique. La partie droite n'a pas été dégagée pour ne pas retarder les travaux.

Un échantillon osseux a été prélevé et daté au radiocarbone. En âge calibré, le rapport de l'Université Claude Bernard de Lyon indique une datation allant de 667 à 805 après J.-C. Cette sépulture est donc nettement plus ancienne que la première.

#### Les dolmens et tumulus

Les dolmens sont des constructions mégalithiques, constituées d'une ou plusieurs dalles de couverture (table) posées sur des pierres verticales. Ces monuments funéraires ont servi à de nombreuses inhumations. Les morts pouvaient être enterrés avec leurs armes, bijoux, poteries, ossements d'animaux, etc. Malheureusement les dolmens de Floirac ont été fouillés anciennement avec ou sans autorisation, le plus souvent sans publication, et leur mobilier a été dispersé. Ce qui a été retrouvé est constitué de silex taillés, de perles en os ou en

calcite ou en coquillages et de fragments de poteries. Sur la commune de Floirac, on a répertorié une vingtaine de dolmens. Leur datation s'échelonne entre 2200 ans avant J.-C. (Chalcolithique) et 1500 ans avant J.-C. (début de l'Age du Bronze) .

Les tumulus se présentent sous forme d'une éminence artificielle, circulaire ou non, recouvrant une sépulture. Ces monuments funéraires ont été édifiés par de petites communautés rurales sédentaires. M. Carrière estime que le nombre de tumulus plus ou moins fouillés sur la commune pourrait dépasser la centaine. Ces tumulus dateraient de l'Age du Fer (750 à 450 ans avant J.-C.). Dans l'un d'entre eux on aurait découvert un squelette



Dolmen sur la voie romaine



Objets provenant de dolmens

de femme. Le mobilier de ces tumulus est rare, Michel Carrière cite quelques grains de minerai de fer dans un vase, un bracelet de bronze décoré, une coupelle.

Un certain nombre des objets cités provenant des dolmens et tumulus de Floirac ont été exposés dans les vitrines de la chapelle.

Nous avons signalé aussi la structure énigmatique de Beulat. Plusieurs hypothèses ont été émises par J.-P.



Fouilles de Toupuy 2010



Girault et M. Carrière : s'agirait-il d'un point d'eau, des restes d'une habitation, d'une aire de battage pour les céréales ? Ceci reste à déterminer.

Nous avons voulu également montrer comment fonctionnaient les meules qui servaient à écraser les céréales et dont plusieurs fragments, probablement néolithiques, ont été trouvés par M. Carrière sur la commune de Floirac.

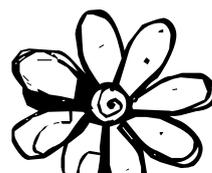
Enfin, des fragments de tuiles romaines, récoltés un peu partout dans Floirac, ont été exposés, en tas, à même le sol de la chapelle.

Nous voudrions remercier toutes les personnes qui nous ont prêté leurs objets le temps de l'exposition et remercier tout particulièrement, M. Carrière, Jean Gascó et J.-P. Girault pour leurs contributions, leurs avis éclairés et leurs prêts d'objets.

**D. Kandel** ■

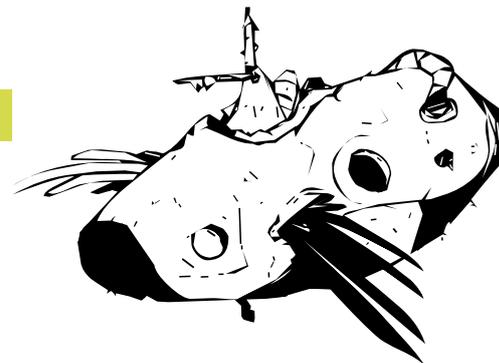
### **Bibliographie**

- Michel Carrière : Floirac en Quercy. Des origines à la fin du XVIIème siècle. Ed. du Laquet, 1999.
- J.-P. Girault, M. Carrière, M. Daubet : Fouilles de sauvetage dans le bourg de Floirac – Bull. de la Société des Etudes du Lot, 3ème fascicule 2009, pp. 151-178.
- M. Carrière et J. Clottes – Le dolmen des Barthes (Floirac – Lot). Bull. de la Soc. Des Etudes du Lot, pp. 189-196.
- J. P. Girault et M. Carrière - La Structure énigmatique de Beulat sur le causse de Floirac (Lot) – 2010.
- Le Petit Journal de Floirac n° 6, 7, 40, 48, 51, 53, 54.



## Astuces et recettes

de Floirac



### LES ASTUCES DE GENEVIÈVE

#### LE FROID ARRIVE !

Pour dégivrer le pare-brise : le frotter avec de l'alcool à brûler ou du coca-cola.

Pour éviter qu'il ne givre, appliquer le soir un mélange de  $\frac{3}{4}$  de vinaigre et  $\frac{1}{4}$  d'eau.

#### LES OUTILS DE JARDINAGE

Si, malgré vos soins, les outils ont rouillé, essayez cette recette de « bonne femme » : couper un oignon en deux, le soupoudrer de sucre fin et frotter le métal avec l'oignon (changer celui-ci quand il est trop sale). Une fois bien nettoyés, graisser les outils et les envelopper dans un papier journal qui les protégera.

#### DES FRUITS PLUS LONGTEMPS

Pour prolonger la vie de vos fruits, vous devez mettre les poires la queue en l'air et les pommes à l'envers.

#### AH ! LE CHEWING- GUM !!

Dissolvez le chewing-gum en le saturant de vinaigre. Si le vinaigre est chaud, ça marche plus vite.

#### BONNE IDÉE...

que d'avoir toujours dans sa boîte à couture des aiguilles déjà enfilées (et nœud fait) fil blanc, fil noir et fils de couleurs les plus portées dans la famille. Si un bouton « saute » au moment de partir...

gain de temps et moins d'énerverment... car... essayez d'enfiler une aiguille quand vous êtes pressée...

#### DE BEAUX NAPPERONS

Pas besoin d'amidonner, mais pour que ceux-ci tiennent joliment, trempez les dans un peu de lait froid, essorez et repassez encore humides.

#### A ESSAYER

- une cuillère à soupe d'huile d'olive
- une cuillère à soupe de vinaigre de cidre
- bien émulsionner : et voilà une lotion anti-rides « maison ».

Bon hiver !





## LES RECETTES D'ANNIE

### Tarte cacaotée aux noix et au whisky

Préparation : 20 min – Cuisson : 40 min

**Pour 8 personnes**

- 400g de pâte sablée
- 5 cl de whisky
- 200 g de cerneaux de noix et quelques cerneaux pour la décoration
- 1 cuil. à soupe de cacao amer
- 10 cl de crème épaisse
- 40 g de beurre et 10 g pour le moule
- 2 œufs et 2 blancs
- 140 g de cassonade
- 1 cuil. à café de sucre glace.

Préchauffez le four sur th. 7 (210°C). Etalez la pâte sablée et garnissez-en une tourtière beurrée. Piquez le fond avec une fourchette et entreposez au réfrigérateur pendant que vous préparez la garniture. Réservez les chutes de la pâte pour décorer votre tarte.

Hachez les noix au robot. Battez les œufs entiers avec la cassonade et la crème dans un saladier. Ajoutez le cacao, le whisky, le beurre fondu et les noix. Fouettez les blancs d'œufs en neige ferme, puis incorporez-les délicatement.

Etalez la préparation dans le fond de tarte. Découpez de fins rubans dans les chutes de pâte et décorez-en



la surface. Faites cuire 40 min au four, en baissant le thermostat à 6 (180°C) après 15 min.

Conseil : la tarte est cuite quand le dessus est ferme sous la pression du doigt. ■

*Extr. de « Femme actuelle »*

## Le Cojat

Temps de cuisson 30 min

**Pour 6 personnes**

- 1 kg de chair de potiron
- 1 l d'eau
- 1 pincée de sel
- 40 g de beurre
- 60 g de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 2 cuillerées à soupe de farine de maïs
- 2 cuillerées à soupe d'eau de fleur d'oranger
- 3 filaments de safran

Détailler la courge en morceaux, les faire cuire dans l'eau salée avec les filaments de safran et les égoutter dans une passoire. Verser cette pulpe dans une casserole, ajouter le sucre, le sucre vanillé, l'eau de fleur d'oranger et bien mélanger. Incorporer la farine en la



saupoudrant à l'aide d'un petit tamis afin d'éviter les grumeaux, puis le beurre. Cuire à feu doux pendant 7 minutes tout en remuant sans cesse. Le cojat prend alors la consistance d'une crème et est prêt à être dégusté tout chaud. ■ *Extr. : les desserts du Sud-Ouest*



Nettoyage de l'église de Floirac

**A**près la magnifique exposition d'été à la Chapelle sur le thème de l'**archéologie floracoise**, les activités de notre association ont repris de plus belle cet automne, à commencer par les **rencontres mamans - enfants** et les séances de **gymnastique**, mais également, les activités qui font le succès de l'AASF depuis plusieurs années :

### Les rencontres mamans - enfants

Ce sont les enfants qui décorent le sapin de Noël cette année. Si vous voulez vous joindre à ces rencontres, vous pouvez téléphoner au 06 70 52 81 10

### La gymnastique

Les séances ont repris en octobre, tous les mercredi soir, de 19 à 20 heures grâce à l'enthousiasme d'Isabelle Tournier.

### Le club de couture

Celui-ci devrait reprendre cette prochaine année

2011 à l'initiative de Madame Lacroix.

### Les ateliers à Carennac

A la Toussaint, les enfants qui le souhaitaient ont pu assister à deux ateliers : l'atelier de calligraphie (9 enfants) et l'atelier de création d'animaux fantastiques du Moyen Age (4 enfants).

### Les débroussaillages

Nous avons commencé à restaurer l'extrémité sud du chemin rural des Nouals

## LES PROJETS DE L'ASSOCIATION

- Visite en janvier du centre d'expérimentation de la truffe à Châtelier-Ferrière (19)
- Assister à l'exécution d'un travail de restauration de reliure d'art près de Brive. Mars ou avril ?

- Un nouveau vide - greniers est prévu début mai à l'initiative de Rachel Gerfault, dans la lignée des deux éditions précédentes qui avaient obtenu un très grand succès.
- Un déjeuner « Plancha » est également en projet au printemps, mais la date et les modalités restent encore à définir.



Le vide-greniers sur la place de Floirac.

- Restauration de la fontaine de Frayssinet, suite et fin : La voûte ayant été entièrement refaite par nos soins, il y a 2 ans, il ne nous restait plus qu'à la couvrir, si possible, de lauzes. Nous espérons que ce sera chose faite cet hiver.

## CARNET

### de Floirac

#### NAISSANCES

- **VICTOR BOUAT-MEZARD**

Né le 16 avril 2010, fils de Jean-Maurice Mézard et de Nathalie Bouat, petit fils de Maurice et Annie Bouat et de François et Camille Mézard.

- **LILOU SARRALIE**

Née le 7 mai 2010, fille de Frédéric Sarralie et de Corinne Cheze.

- **FELIX, HENRI, ANTHONY PUGH**

Né le 27 septembre 2010, fils de Maxime, Bertrand Pugh et de Suzanne Sevestre.



## Floirac Annonces

- **A louer à Floirac, de juin à septembre,** petite maison avec jardin pour 4 personnes. Appeler le : 06 07 79 29 51
- Jeune femme de 26 ans **recherche des heures de travail** sur Floirac – Références. Appeler le : 06 70 05 56 42

### RENCONTRE MAMANS-ENFANTS CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2011

**Janvier** : galettes des Rois et déco des couronnes avec Florence Bouat

**Février** : scrapbooking avec Laure Desmaret

**Mars** : atelier macarons ; voir avec Aurore Boudin

**Avril** : chasse à l'oeuf aux Vacants avec Stéphanie Rodriguez et Audrey Bouat

**Mai** : confection de Lampions avec Sylvie Degrutère

**Juin** : défilé de notre orchestre dans les rues de Floirac et retraite aux flambeaux, que l'on pourrait peut-être coupler avec la fête de la Saint-Jean ?

En attendant, nous vous souhaitons de **joyeuses fêtes de fin d'année !** ■

- **JULIETTE, MARIA, ELISE BARROUILHET**

Née le 6 octobre 2010, fille d'Alexandre, Evariste, Clovis Barrouilhet et de Céline, Fanny Almeras;

#### MARIAGE

- **CHRISTOPHE, MARC BESSETTE ET YOLANDE, JEANINE TILLET**

se sont mariés le 17 juillet 2010

#### DÉCÈS

- **NOÉLLIE DELPY** épouse **GRANOILLAC** est décédée le 28 avril 2010

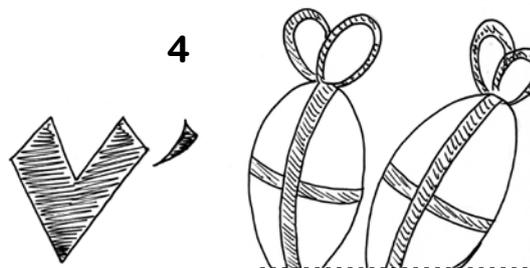
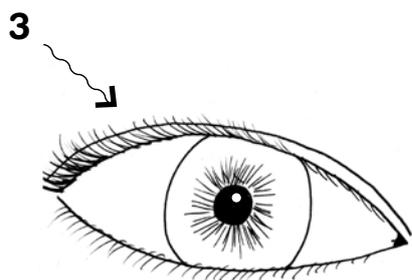
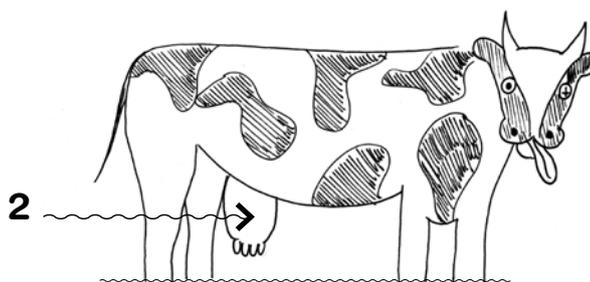
## La page des enfants

proposée par Anne Kandel et Pierre Labant

### Trouve le mot illustré !

En regardant bien les images ci-dessous, tu obtiendras un mot codé en rébus... A toi d'en deviner la signification, puis de regarder en

bas de page ( le mot à l'envers) si tu as gagné !  
Indice : le mot que tu as peut-être trouvé désigne une forêt poussant en bord de rivière...



**Réponse :**



La ripisylve